

SYNODE DU 13 FEVRIER 2002 A MONTMIRAIL

A. RESOLUTION ACCEPTEE PAR LE SYNODE

Rapport du Conseil synodal concernant les émissions des Eglises reconnues "Passerelles"

RESOLUTION 139-A

Le Synode donne son accord à la participation de l'EREN aux émissions « Passerelles » pour une période de deux ans, jusqu'en juin 2004, prolongée ensuite tacitement d'année en année.